

Préambule : le naturalisme, voilà l'ennemi

par Mgr Pie

Le vif et bruyant débat qui entoura la définition du dogme de l'infaillibilité pontificale fait souvent oublier le premier texte de Vatican I : la constitution *Dei Filius*, sur la foi catholique (*de fide catholica*), qui fut solennellement promulguée le 24 avril 1870.

Réaffirmant et définissant avec autorité les fondements même de la foi, ce document est pourtant de première importance.

Après un préambule sur les erreurs modernes, qui est principalement dû au collaborateur de Mgr Pie, l'abbé Charles Gay¹, quatre chapitres traitent successivement :

1. — *de Dieu créateur de toutes choses,*
2. — *de la Révélation divine,*
3. — *de la foi,*
4. — *de la foi et de la raison.*

Mgr Pie, membre éminent de la commission qui élaborera ce texte, l'a ensuite commenté aux prêtres de son diocèse². Ses explications sur le préambule mettent bien en valeur la composition et la portée du document conciliaire.

Le Sel de la terre.

UN CONCILE ne fait point une œuvre vague, mais une œuvre précise, une œuvre actuelle, une œuvre appropriée à la situation des choses, à la disposition des esprits, aux souffrances et aux nécessi-

1 — Charles Louis Gay (1815-1892) sera sacré évêque auxiliaire de Poitiers en 1877.

2 — Mgr PIE, évêque de Poitiers (1815-1880), « Instruction synodale sur la première constitution du concile du Vatican intitulée : *Constitutio dogmatica de Fide catholica* commençant par *Dei Filius* » (17 juillet 1871). (*Ceuvres de Mgr l'évêque de Poitiers*, Poitiers, Oudin, t. 7). Quelques pages de cette instruction ont été publiées dans *Le Sel de la terre* 95, p. 185-192.

tés de l'époque. Nous sommes au dix-neuvième siècle, et le concile du Vatican est le dix-neuvième concile œcuménique¹. Chaque concile n'a pas toujours correspondu à chaque siècle en particulier : quelques siècles n'en ont pas eu, et d'autres en ont vu plusieurs. Mais toujours l'Église, par ces conciles, a rendu la pensée et le jugement de Dieu sur les temps auxquels les conciles s'assemblaient ; toujours elle a prescrit le remède et offert l'antidote aux maux et aux erreurs des générations en face desquelles elle se trouvait.

Pour nous convaincre de cette vérité générale, et de son application au cas actuel, nous commencerons par lire avec soin, nous méditerons mot par mot, syllabe par syllabe, le texte du préambule de la première constitution vaticane. Vous ne tarderez pas à le reconnaître, Messieurs : ce préambule ne se rapporte pas seulement à la constitution particulière en tête de laquelle il est placé. C'est bien plutôt une introduction générale, où nous est révélée la pensée mère de l'ouvrage entier. Pour qui sait comprendre, il y a là le programme de tout le concile. Déjà le mot propre y est dit sur notre temps, sur notre société, sur notre siècle : le mot vrai, le mot lumineux, le mot décisif, le mot divin.

La pente actuelle des esprits et des cœurs, le trait principal des caractères, l'habitude des individus, la coutume des sociétés, la loi qui les régit et l'esprit politique qui les gouverne, le mouvement de la science et par suite la direction des études et de toute l'éducation, l'état général qui en résulte, enfin le signe propre de notre temps, c'est ce que le concile déclare tout d'abord, et nomme de son vrai nom qui est le *NATURALISME*.

Qu'est-ce que le naturalisme ? La réponse nous sera faite bientôt. Mais il a une origine, il a une filiation. Toute époque a ses racines, comme tout homme a ses ancêtres. Rien ne vient de soi-même, et nul n'est purement soi-même. Il importait donc de savoir de quelle façon le siècle présent sort des autres et les continue, par quelle genèse la grande erreur des temps modernes dérive des erreurs précédentes.

Ici, Messieurs, je vous demande d'avoir entre vos mains et quelquefois sous vos yeux le texte littéral dans lequel nous allons pénétrer. Pour orienter et soulager votre attention, je vous fais remarquer que le préambule dont nous devons peser tous les termes, se compose de sept paragraphes. Vous suivrez mes développements avec plus de facilité, si vous voulez bien mettre un chiffre à la marge de chacun de ces sept alinéas.

¹ — On considère plutôt aujourd'hui ce concile comme le *vingtième* concile œcuménique. (NDLR.)

Effets salutaires des conciles œcuméniques (§ 1)

DEI FILIUS et generis humani Redemptor Dominus noster Iesus Christus, ad Patrem cœlestem rediturus, cum Ecclesia sua in terris militante, omnibus diebus usque ad consummationem sæculi futurum se esse promisit. Quare dilectæ sponsæ præsto esse, adsistere docenti, operanti benedicere, periclitanti opem ferre nullo unquam tempore destitit.

Hæc vero salutaris eius providentia, cum ex aliis beneficiis innumeris continenter apparuit, tum iis manifestissime comperta est fructibus, qui orbi christiano e conciliis œcumenicis ac nominatim e Tridentino, iniquis licet temporibus celebrato, amplissimi provenerunt.

FILS DE DIEU et Rédempteur du genre humain, Notre-Seigneur Jésus-Christ, sur le point de retourner à son Père céleste, a promis d'être avec son Église militante sur la terre, tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles. C'est pourquoy, il n'a cessé jamais en aucun temps d'être près de son épouse bien-aimée, de l'assister dans son enseignement, de bénir ses œuvres et de la secourir en ses périls.

Or, tandis que cette Providence salutaire a constamment éclaté par beaucoup d'autres bienfaits innombrables, elle s'est montrée très manifestement par les fruits abondants que l'univers chrétien a retirés des conciles, et nommément du concile de Trente, bien qu'il ait été célébré en des temps mauvais.

Les Pères du concile partent du principe de toutes choses, qui est *Jésus-Christ, Fils éternel de Dieu et Rédempteur du genre humain, laissant ses pouvoirs à son Église, lui passant son mandat, lui donnant son esprit, l'établissant sur des promesses, et s'engageant à être avec elle tous les jours jusqu'à la consommation des siècles*. Parole fidèlement tenue car, depuis qu'il est remonté vers son Père céleste, le Fils de Dieu *n'a point cessé d'assister son épouse bien-aimée, de l'inspirer dans ses enseignements, de la bénir dans ses œuvres, de lui porter secours dans ses épreuves et ses luttes. Cette assistance salutaire, cette providence surnaturelle, qui s'est révélée sans discontinuité, qui s'est produite de toutes sortes de manières, elle s'est manifestée très sensiblement par les grands fruits que le monde chrétien a retirés de la célébration des conciles œcuméniques.*

Vous voyez, Messieurs, la réponse faite, dès ce début, aux accusateurs du concile du Vatican : concile de flatteurs, disait-on, qui allaient abdiquer les droits hiérarchiques de l'Église pour tout concentrer dans la personne du pape ; assemblée de courtisans, qui allaient déposer la démission de l'épiscopat aux mains de Pie IX. Or, il se trouve que cette assemblée, tenue à Rome même, donne de prime abord aux conciles le rôle le plus large qu'il soit possible de leur attribuer. [...]